

Semaine 05 – Du 29 Janvier au 04 Février 2017 (du 02 au 08 Chevat 5777)

La e-letter est dédiée à la mémoire de :
Inés Trigalou, nifteret le 7 Chevat 5765
Hamous ben Israël Saadoun, niftar le 7 Chevat 5773
Mosché ben Yaacov Journo, niftar le 03 Chevat

Les dates et horaires



Religion



(texte issu du site internet [www. fr.chabad.org](http://www.fr.chabad.org))

Bo (Chemot 10, 1 – 13, 16)

Les trois dernières plaies s'abattent sur l'Égypte : un immense nuage de sauterelles dévore toutes les plantations ; une obscurité épaisse et palpable enveloppe le pays et tous les premiers-nés de l'Égypte sont tués à minuit du 15ème jour du mois de Nissan.

Hachem ordonne la première Mitsva au peuple d'Israël : établir un calendrier basé sur la renaissance périodique de la lune. Les Israélites doivent également offrir à Hachem un « sacrifice pascal » : un agneau ou un chevreau doit être égorgé et son sang doit être aspergé sur les montants et le linteau de la porte de chaque foyer juif afin qu'Hachem « saute par-dessus » ces maisons lorsqu'il ira tuer les premiers-nés égyptiens. La viande grillée du sacrifice devra être consommée ce soir-là avec de la Matsa (du pain azyme – non levé) et des herbes amères.

La mort des premiers-nés finit par briser la résistance de Pharaon et il renvoie les Enfants d'Israël de sa terre. Ils partent en telle hâte que leur pâte n'a pas le temps de lever et le seul pain qu'ils peuvent emporter est de la Matsa. Avant de partir, ils demandent à leurs voisins égyptiens de l'or, de l'argent et des vêtements, vidant l'Égypte de ses richesses.

Les Enfants d'Israël reçoivent le commandement de consacrer tous leurs premiers-nés et de célébrer l'anniversaire de l'Exode chaque année en éliminant tout levain de leurs possessions pendant sept jours, en mangeant de la Matsa et en racontant l'histoire de leur délivrance à leurs enfants. Il leur est aussi commandé de porter des Téfilines sur le bras et la tête pour se rappeler l'Exode et leur engagement envers Hachem qui en a découlé.

A la suite du soi-disant sommet pour la Paix de Paris, le jugement de la Cour d'Appel de Versailles, largement oublié, de 2013 en France, certifiant que les implantations israéliennes sont légales, reçoit une attention inédite (*Wall Street Journal*)

Ce verdict français, qui fait jurisprudence, remet les pendules à l'heure en jugeant que les implantations juives de Judée-Samarie sont parfaitement légales. Il est abondamment commenté en *Une du Wall Street Journal* pour qualifier la dernière tartufferie de Ayrault et Hollande.

En savoir plus sur :

<http://jforum.fr/le-verdict-de-versailles-invalide-la-conference-de-paris.html#e9AOJhhxP1Ea7oZK.99>

Un point de repère judiciaire de 2013, largement oublié depuis, émanant d'un Tribunal français, bénéficie aujourd'hui d'une attention renouvelée, à la suite du sommet diplomatique international organisé à Paris dimanche dernier, où on a osé décrire les implantations juives comme « illégales ».

Dans un éditorial publié mercredi, la rédaction du *Wall Street Journal* écrit : « Cette conférence est un échec lamentable, mais les conférenciers auraient pu s'aider en examinant simplement ce que les tribunaux français ont à dire à propos de ces implantations avant de stigmatiser une nouvelle fois Israël... En 2013, la Cour d'Appel française de Versailles a statué que, contrairement aux allégations palestiniennes, les implantations juives ne violent en aucun cas l'interdiction faite à une puissance étrangère de transférer sa population civile vers le territoire qu'elle occupe, selon les Conventions de Genève ». Cette Loi, soutient la Cour d'Appel de Versailles, interdit les efforts réalisés par un gouvernement pour transférer les populations. Mais elle n'a jamais interdit aux individualités de s'installer de leur propre chef dans des territoires disputés ».

Le *Wall Street Journal* faisait référence au jugement prononcé à la suite d'une plainte- détaillée [ici](#) — déposée par l'Autorité Palestinienne contre deux entreprises françaises : Véolia et Alstom [*nouvelle preuve de l'hypocrisie sans limite de la « diplomatie française » façon Ayrault et Hollande*] qui ont participé à la construction de la ligne de tramway de Jérusalem – et qui traverse des zones que les Palestiniens espèrent faire partie d'une éventuelle, mais très improbable, ville-capitale de leur futur Etat.

Ce jugement légal français, selon le *Wall Street Journal* « importe énormément, puisque la Conférence de Paris a adopté le postulat disant que les implantas seraient « illégales », comme s'il s'agissait d'une législation existante, applicable, pour « démontrer » que ces implantations seraient l'obstacle essentiel à la paix. **La Cour d'Appel de Versailles fait de cet énoncé politique une absurdité complète, simplement au regard de ce que disent très exactement les Conventions de Genève, au lieu de s'appuyer sur un soi-disant « consensus international » juridiquement insignifiant.**

Les autres Communautés



Le KKL organise le :
Dimanche 29 Janvier 2017 à 14h00 à la
Maison de l'UNESCO
125, Avenue de Suffren 75007 Paris
Un colloque sur les thèmes:
Jérusalem, capitale du peuple Juif,
Jérusalemn, ville de Paix,

Le nouveau visage de l'antisémitisme en Europe.
(tables rondes, débats, expositions..)



« Pour Jérusalem, je ne me tairai point » (Isaïe LXII, 1)
une journée de réflexion sur le lien historique et spirituel de
Jérusalem avec le Peuple Juif.

Cet événement se déroulera à la **Maison de l'UNESCO**,
le lieu symbolique de débats sur la Culture et l'Histoire.

Afin de rétablir la vérité, le KKL fait appel aux amis de Jérusalem,
intellectuels, écrivains, responsables politiques et
communautaires,
journalistes de tous bords.

Avec l'aide de nos amis juifs, chrétiens, protestants, musulmans,
nous réaffirmerons à haute voix le lien trois fois millénaire et
indéfectible

qui unit le Peuple Juif à Jérusalem.

Nous serons là pour signer et faire signer aux fidèles de
Jérusalem

et amis d'Israël, la Charte de Jérusalem 5777 pour l'éternité
qui ira se loger dans les murailles de la ville.

KKL - Tél : 01 42 86 88 88 - Fax : 01 42 60 18 13

E-mail : info@kkl.fr - Site internet : kkl.fr

11 rue du 4 Septembre – 75002 Paris



| DIMANCHE 29 JANVIER 2017 | | | | |
|---------------------------------|---|-------------------|-------|-------|
| Colloque | Juifs et catholiques au coeur de la République | C. des Bernardins | 14:00 | Paris |
| Concert | Klezmer - Gefilte Swing | Gefilte Swing | 19:00 | Paris |
| Conférence | Complotisme et négationnisme | LICRA | 10:30 | Paris |
| T.V. | Documentaire : Ils étaient juifs et résistants, d'Alain Jomy | France 5 | 22:35 | T.V. |
| T.V. | Film : L'union sacrée, d'Alexandre Arcady | HD1 | 22:45 | T.V. |
| T.V. | Film : Un secret, de Claude Miller | D8 | 21:00 | T.V. |
| T.V. | Concert : Zubin Mehta dirige Ravel | Arte | 18:15 | T.V. |
| Lundi 30 janvier 2017 | | | | |
| Colloque | La naissance d'Israël en Egypte, trésor parmi les peuples, avec Rony Klein | CC de Paris | 19:00 | Paris |
| Mardi 31 janvier 2017 | | | | |
| Conférence | L'édifice invisible du judaïsme chez Freud, avec Michel Gad Wolkowicz | Casip-Cojasor | 14:30 | Paris |
| T.V. | Film : La vérité si je mens, de Thomas Gilou | W9 | 20:55 | T.V. |
| T.V. | Documentaires : La France sous l'Occupation allemande | RMC Découverte | 20:50 | T.V. |
| Mercredi 1 février 2017 | | | | |
| Conférence | Léo Strauss, avec Corine Pelluchon | C. des Bernardins | 20:00 | Paris |
| Jeudi 2 février 2017 | | | | |
| Conférence | Les défis de la société juive moderne à la lumière de la tradition ? Avec Lionel Cohn | CC de Paris | 19:30 | Paris |
| Conférence | Sur la trace des juifs à Paris au Moyen Âge. Visite guidée, avec Ania Guini-Skliar | MAHJ | 10:30 | Paris |
| T.V. | Documentaire : 360°, Jérusalem à l'aube, de Sabine Streckhardt et Lutz Neumann | Arte | 12:25 | T.V. |